

Pruillé - Le - Chétif



n°42 - Janvier 2018

Mon village



© Carte de vœux 2018 : Rémy Le Guillerm et Cyril Victor

La communication est une science difficile pas une science exacte.
Ça s'apprend et ça se cultive.



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Sommaire

- 2 Informations services publics
- 3 Mot du Maire
- 4 Les brèves de Mairie
- 4-5 L'inauguration des travaux
- 5 Végétalisons ensemble la commune
- 5 Brève de Mairie
- 6 Où et comment se procurer vos documents administratifs ?
- 6 Gala des séniors
- 7 Desserte Setram - Projet de journée participative
- 8 Destruction des nids d'hyménoptères
- 8-9 Le site internet communal
- 9 Panneau d'information lumineux
- 9 Les réalisations du 2^e semestre 2017
- 9 Création de la communauté urbaine de l'eau
- 10 TEM - Les rythmes scolaires
- 10 La restauration scolaire
- 11 Les déchets verts
- 12-13 L'actu du SIVOM : Le service Petite Enfance
- 13 Retour sur l'exposition de figurines de clowns
- 14-15 L'actu du SIVOM : Le service Enfance Jeunesse
- 15 L'entraide au quotidien : "l'Echangerie"
- 16 Le tarot
- 16 Cambriolages, vol par ruse
- 17 Loisirs Enfance Jeunesse
- 17 Solutions des jeux de la page 24
- 18 Anciens combattants
- 18 Le comité des fêtes
- 19 Ass. des sentiers du Bocage Pruilléen
- 20 Générations mouvement - Familles Rurales
- 21 Tennis Club Pruilléen
- 22 Football Club Saint-Georges/Pruillé
- 23 Amicale de l'école Jacques-Yves Cousteau
- 24 Agenda - Jeux

INFORMATIONS SERVICES PUBLICS

Infos Mairie

Lundi : 13h à 17h **Mardi** : 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h **Judi** : 14h à 18h
Vendredi : 13h à 17h **Samedi** : 9h à 12h

Tél. : 02 43 47 18 73 **Fax** : 02 43 47 22 92
Courriel : mairie.pruille-le-chetif@wanadoo.fr
site : www.pruille-le-chetif.fr

Agence postale communale

Lundi : 15h à 17h **Mardi** : 15h45 à 17h45
Mercredi : 10h à 12h **Judi** : 15h45 à 17h45
Vendredi : 15h à 17h **Samedi** : 10h à 11h45

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15h30 - Le samedi : 11h

Restaurant scolaire

Pruillé-le-Chétif : Tél. : 02 43 47 12 42
 Adresse mail : cantine.pruille@yahoo.fr

Prévenir au plus tôt et avant 8h45 de l'absence d'un enfant (malade, etc.)

Tarifs du restaurant scolaire :

Repas enfant : 3,40 € - Repas adulte : 5,50 € - Repas personne âgée : 6,70 €

Accueil périscolaire

Accueil périscolaire municipal

Le matin : tous les jours du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h50
Les mercredis : de 12h00 à 12h30
Le soir : les Lundis, Mardis, Jedis de 17h à 18h30
 les Vendredis de 16h à 18h30.

Facturation en fonction du quotient familial (y compris le mercredi midi) :

Tranche A : 0.70€ / demi-heure - **Tranche B** : 0.85€ / demi-heure
Tranche C : 1.00€ / demi-heure

Déchets verts

Chaufour-Notre-Dame, Fay, Saint-Georges-du-Bois, Trangé :

Vous pouvez déposer vos déchets verts sur les plateformes de :

- **Chaufour-Notre-Dame** (chemin de la Chapelle) ;
- **Fay** (La Lagune) ;
- **Saint-Georges-du-Bois** (2251 route de Lieurey, horaires d'ouverture : les mardis et jedis de 14h à 18h, les mercredis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h) ;
- **Trangé** (lieudit Pannetière, horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Déchetterie : Rouillon - Le Ribay

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi, mardi et mercredi : 9h à 12h
Judi et vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h00 à 12h et 14h à 18h

Gestion des déchets spécifiques : reportez-vous au guide pratique de Le Mans Métropole (disponible au secrétariat de mairie) ou téléphonez au 02 43 47 47 60.

Assistante sociale

Mme LEMOINE : Vous pouvez la contacter au secrétariat de la circonscription de la Couronne Mancelle à Allonnes au 02 43 14 33 60.

Eglise de Saint-Pierre

La visite de l'Eglise est possible aux horaires d'ouverture de la Mairie. Adressez-vous à la Mairie pour obtenir la clé.

LE MOT DU MAIRE

Chers Pruilléens et Pruilléennes

La page de l'année 2017 s'est tournée et déjà le livre de la vie nous invite à écrire la feuille de route de 2018 ! Ainsi va la vie !

Le vendredi 5 janvier dernier, devant environ 180 personnes, je vous ai présenté mes meilleurs vœux. Jean-Claude BOULARD, Maire du Mans et Président de la Communauté Urbaine de Le Mans Métropole, Stéphane LE FOLL député, les maires et adjoints des communes environnantes étaient présents.

Ce fut l'occasion de faire une rétrospective des temps forts qui ont marqué l'année 2017 :

- L'adhésion de la commune à Le Mans Métropole, avec l'arrivée de nouvelles compétences dans la gestion de la voirie, de l'urbanisme, de l'assainissement, de la collecte des ordures, des transports, etc.) ;
- Les travaux d'aménagement sécuritaire des routes de Trangé et Rouillon ;
- Les travaux au groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau (peinture, achat de mobilier ...) ;
- La neutralité fiscale.

Comme le dit la citation « *on avance, surtout on ne recule pas, mais on prend le temps de regarder ce que l'on a fait pour tenter de mieux faire demain* ».

Pour 2018, nous continuerons l'action par :

- Les études pour l'aménagement de la route de Saint-Georges-du-Bois ;
- La réalisation d'une plateforme de skate proposée par les jeunes de la commune ;
- L'aménagement du patio de l'école ainsi que la poursuite des travaux de peinture dans les classes maternelles ;
- La poursuite de l'embellissement et de la sécurisation de notre village afin de le rendre toujours plus agréable à vivre ;
- La communication par l'utilisation de nouveaux moyens : le site internet www.pruille-le-chetif.fr et le panneau lumineux informatif.

Comme vous l'avez découvert sur la carte de vœux :

Communiquer est une science difficile pas une science exacte, ça s'apprend et ça se cultive.

D'autre part, pour les années futures, nous avons prévu la réfection de la salle du conseil avec la création d'espaces pour les associations.

Tout cela est nécessaire à l'évolution du village mais ce qui concrétise la vie d'une commune ce sera toujours : ses habitants, ses commerçants, ses services et son attractivité divers et variés.

Je tiens à remercier :

- Le formidable travail de toute l'équipe du SIVOM du Bocage Cénomans, des agents de la commune,
- Le dynamisme de nos commerçants qui assurent un service de proximité apprécié ;
- Les associations, les bénévoles qui se mobilisent et créent du lien indispensable au bien-être de tous.

Continuons, chacun à notre niveau, à promouvoir « le bien vivre ensemble » sur notre territoire.

Et pour conclure, je vous souhaite sincèrement une très belle année 2018 avec des vœux de bonheur, de santé, de joie, de réussite et de partage pour vous et vos familles.

Isabelle LEBALLEUR, Maire



Pruillé - Le - Chétif
 Mon village

Mairie - route du Mans - 72700 - Pruillé-le-Chétif
Directrice de la publication : Isabelle Leballleur
Photos : Equipe municipale et associations
Conception, réalisation : Mélyny Fourmy
Impression : Imprimerie de Pontlieue - Le Mans

Les brèves de Mairie :

Où s'approvisionner en produits locaux ?

Sur le marché de Pruillé-le-Chétif. Tous les mardis de 16h à 19h, vous trouverez un producteur de légumes/ fruits et découvrirez des légumes anciens (crosnes, rutabagas, ocas du Pérou, christophines, etc.), les crêpes et galettes garnies de Patou, les produits du boucher/charcutier de Fay, Et voyagez à travers les régions de France et d'ailleurs en dégustant de bons fromages et des produits laitiers.



Le fromager



Le boucher-charcutier



Le producteur de légumes



L'inauguration des travaux : Routes de Trangé, de Rouillon et du parking de la salle d'animation



• Par une belle matinée d'automne, le samedi 7 octobre dernier, a eu lieu l'inauguration des aménagements sécuritaires des routes de Trangé, de Rouillon et du parking de la salle d'animation rurale. L'État, la Région, le Département et Le Mans Métropole, financeurs des travaux étaient représentés. Cette opération ainsi que l'enfouissement des réseaux ont coûté environ 762 000 € hors taxe.

• Ce fut l'occasion de rappeler que l'ensemble des travaux effectués (*ralentisseurs, plateau piétonnier, passages piétons, aménagement de liaisons piétonnes desservant les équipements et les commerces, l'amélioration de la visibilité, etc.*) a été conçu et réalisé dans le but de sécuriser les déplacements en centre-bourg et notamment en agissant sur les vitesses excessives constatées.

• C'est aussi la poursuite des travaux d'embellissement du cœur du village (routes du Mans et de Fay) entrepris lors du précédent mandat. Les futurs travaux concerneront la route de Saint-Georges-du-Bois.

• Enfin, la végétalisation des espaces publics sera réalisée sur le premier trimestre 2018. A cet effet, une étude a été confiée à des élèves du lycée professionnel agricole de Brette-les-Pins.

• Dans le cadre de cette inauguration, deux bénévoles de la sécurité routière et quelques pruilléens ont animés plusieurs ateliers de sensibilisation aux effets de l'alcool au volant.



• Enfin, un vin d'honneur est venu clôturer dans la bonne humeur cette belle manifestation. Les présents ont pu découvrir l'exposition photographique retraçant l'évolution des zones aménagées depuis leur origine à aujourd'hui.

Végétalisons ensemble la commune !



Les élus de la commune ont sollicité des habitants désirant s'investir à leurs côtés, pour le fleurissement des massifs, le choix des végétaux, la mise en valeur des espaces verts, etc. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour proposer des aménagements afin d'embellir par la présence de végétaux, le cadre de vie des habitants.

L'aménagement récent des routes de Rouillon et de Trangé comprend de nombreux espaces verts, qu'il convient dorénavant de mettre en valeur.



Chaque massif a fait l'objet d'une sélection d'arbres, d'arbustes, de végétaux rampants, de variétés de fleurs, de gazon adapté aux contraintes d'entretien, etc.

Les agents communaux ont d'ores et déjà engazonné certains espaces, route de Rouillon et planté des alignements de charmilles afin de séparer le cheminement piétons de la voirie.

Avis aux jardiniers

Pour mettre en œuvre le fleurissement de certains espaces, il est proposé de faire appel aux habitants de Pruillé-le-Chétif. Ils disposent bien souvent de fleurs et autres végétaux qui se développent, se multiplient dans leurs jardins et qu'il souhaiteraient donner : Millepertuis • Pervenches • Orangers du Mexique • Fusains • Néfliers • Erables du Japon • Iris • Lavandes • Sauges • Romarins • Groseilliers • Cassis • Faux jasmin • Graminées • Nandinas • Rosiers nains couvre sol.

La commission propose de recueillir les végétaux le samedi 17 février de 10 heures à 12 heures à la mairie.

Merci par avance aux généreux donateurs !

Brève

Où acheter son pain, ses pâtisseries, ses chocolats, etc. ?

À la boulangerie « Aux saveurs des Pains » de Pruillé-le-Chétif qui vient d'être reprise par M. BURONFOSSE depuis octobre 2017.

Les heures d'ouverture sont désormais : du mardi au vendredi de 7h30 à 13h et de 15h45 à 19h. Samedi et dimanche de 7h30 à 13h.



Où et comment se procurer vos documents administratifs ?

Documents souhaités	Démarches à réaliser
Carte d'identité nationale Passeport biométrique	Prendre rendez-vous avant de se déplacer. S'adresser à une mairie habilitée. Les plus proches : Allonnes : 02 43 83 42 01 Le Mans : 02 43 47 47 47 Coulaines : 02 43 74 35 35 La Suze : 02 43 77 30 49 Pour simplifier les démarches des usagers, un télé service « pré-demande » est mis à disposition, voir site : www.ants.gouv.fr
Extrait de casier judiciaire	1. Adresser un courrier à : Casier judiciaire national, 107, rue du Landreau, 44079 Nantes Cedex. Fournir : • La demande écrite avec noms, prénoms et filiation ; • La copie recto verso de la CNI ; • Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse. 2. Sur internet en consultant le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264
Inscription liste électorale	S'adresser à votre mairie Être en possession : • De sa carte d'identité nationale en cours de validité • D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
Duplicata de livret de famille	S'adresser à votre mairie • Remplir l'imprimé de demande sur place • Être en possession d'une pièce d'identité.
Recensement citoyen obligatoire	S'adresser à votre mairie le mois de votre 16 ^e anniversaire Être en possession : • D'une pièce d'identité en cours de validité • Du livret de famille • D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Gala des séniors



Suite à l'intégration de notre commune à Le Mans Métropole, les personnes âgées de plus de 65 ans ont pu assister au gala des Séniors de la ville du Mans qui s'est déroulé à La Rotonde, le 26 octobre 2017. 43 personnes de Pruillé-le-Chétif étaient inscrites. 25 d'entre elles, ont opté pour se déplacer par le bus « spécial gala » mis à leur disposition, devant la mairie. Elles ont vivement apprécié ce nouveau mode de transport en commun leur permettant d'échanger pendant le trajet, dans une ambiance chaleureuse. Le spectacle « Les ballets d'Antioche en Colombie » a enchanté et émerveillé les spectateurs par la qualité de la prestation des artistes, sans oublier les costumes qui étaient magnifiques. Tous ont apprécié cet après-midi festif et envisagent de revenir l'année prochaine.

Desserte Setram



Information fréquentation

Depuis septembre 2017, la fréquentation moyenne de notre ligne 32 (Fay – Pruillé-le-Chétif – gare sud Le Mans) est de 1 800 montées par mois. Ceci représente entre 65 et 80 clients par jour. 63% des voyages sont réalisés sur les horaires fixes et 37% sur ceux à la demande.



Les nouveautés SETRAM

• Moovit :

Moovit est une application mobile gratuite. Elle permet de se placer sur le réseau SETRAM et obtenir des informations en temps réel : horaires, perturbations, temps de parcours, etc. L'application est disponible sur Android et iOS.



• Le site-boutique :

Grâce à ce site, vous pouvez désormais créer votre carte SETRAM et acheter votre abonnement depuis votre domicile sans avoir à vous déplacer et ceci grâce à la signature électronique. Pour toute information, rendez-vous sur www.setram.fr

• Le service Flexo-soirée

Depuis le 12 janvier 2018, le Flexo-soirée de la Setram vous ramène les vendredis et samedis soirs depuis l'arrêt République, boulevard René Levasseur, dans les communes non desservies par les lignes régulières à 22h30, 23h30 et 00h30, et au tarif d'un ticket Setram. Besoin d'un conseil : appelez le 02 43 24 76 76 ou rendez-vous sur www.setram.fr

• L'aménagement des arrêts Saint Joseph la Salle

Pendant les dernières vacances de la Toussaint, Le Mans Métropole a réalisé des travaux permettant une amélioration sécuritaire des arrêts Saint-Joseph-la-Salle desservis par la SETRAM. La réalisation de l'arrêt vers Pruillé-le-Chétif sur trottoir, la création de traversées piétonnes, l'ajout d'éclairages, la mise en agglomération de la chaussée située devant l'établissement scolaire sont autant d'éléments permettant une meilleure sécurité des élèves. A cette occasion, LMM a prolongé le nouveau trottoir jusqu'au chemin du Perray afin de permettre aux scolaires et aux promeneurs de s'y rendre sans risque.



Projet de journée participative

Nous, élus, avons déjà évoqué à plusieurs reprises l'idée d'organiser une journée participative.

Nous souhaitons l'organiser le samedi 29 septembre 2018.



Son objectif premier est de permettre aux habitants de la commune de participer bénévolement à la réalisation de projets. Cela pourrait être des chantiers d'amélioration du cadre de vie (peinture, fleurissement, entretien des chemins, etc.), des rénovations d'équipements, des projets culturels (fabrication d'une bibliothèque, etc.), des ateliers cuisine, etc. proposés en différents endroits de la commune. Ce projet ne pourra se concrétiser qu'avec la collaboration d'un minimum de participants (habitants, associations, institutions publiques, entreprises, élus et le personnel communal, etc.).

Il permettrait de créer, dans la bonne ambiance, une synergie favorisant des échanges et des liens intergénérationnels entre les participants.

Pour toutes ces raisons, nous vous appelons à adhérer à ce projet, à nous faire part de vos idées. **Alors, si vous souhaitez y participer, vous pouvez, dès maintenant, en informer le secrétariat de mairie.**



SDIS destruction des nids d'hyménoptères



Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe n'assure plus les destructions des nids d'hyménoptères (guêpes, frelons, etc.) ne relevant d'aucun caractère d'urgence. Cette évolution correspond aux pratiques rencontrées dans l'ensemble des départements et permet de préserver le potentiel opérationnel des sapeurs-pompiers pour les missions d'urgence.



Frelons asiatiques, guêpes, etc. Ayez l'œil un nid suspect, contacter la mairie qui vous renseignera sur les procédures à suivre.



Le site internet communal www.pruille-le-chetif.fr est en ligne



C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons l'ouverture de notre site communal : www.pruille-le-chetif.fr.

Ce site a pour vocation de remplacer les pages Web dédiées à Pruilé Le chétif anciennement hébergées sur un site mutualisé avec les 5 communes du bocage Cénomans, jusqu'à notre entrée dans Le Mans Métropole le 1^{er} janvier 2017. (Ce site était : www.cc-bocage-cenomans.fr/).

Nous avons recherché et sélectionné une plateforme logicielle (Cloud) de dernière génération permettant un développement rapide d'un site Web en toute autonomie. Nous souhaitons nous affranchir de toute dépendance vis-à-vis d'un prestataire externe, pour gagner en liberté, en réactivité, pour réduire les coûts d'administration de maintenance et d'hébergement tout en offrant une qualité de site adaptée au nouveau standard du web.

La plateforme logicielle retenue répond aux nouveaux concepts high-tech barbares suivants : « One-Page Websites », « Design Templates » « Responsive Design », « Mobile-friendly » et « Cloud », et nous garantit de la souplesse et l'adaptabilité pour les usages futurs.

Pour la conception de notre site, nous avons retenu le principe de la page unique, avec des sections basées sur des modèles de page, qui s'adaptent au matériel utilisé pour la consulter, que ce soit sur PC, tablette ou smartphone.

Le nouveau site a été construit à 100% par notre commission communication en fin d'année 2017. Nous vous laissons juge du résultat, mais les premiers retours nous laissent penser que le pari est réussi : tous nos objectifs initiaux sont respectés. Nous disposons désormais d'un site « très évolutif » de qualité, à l'esthétique soigné et ergonomique, parfaitement adapté aux tablettes et aux smartphones (qui représentent déjà plus de 60% du trafic de consultation).

Nous souhaitons faire de ce site « la vitrine » de notre commune, un site que vous aurez envie de consulter régulièrement. **Nous souhaitons via ce site vous offrir des informations qui ne sont nulle part ailleurs ou des informations dont la commune est la source de référence**, par exemples : les horaires d'ouverture de la mairie et de la poste, les comptes-rendus des conseils municipaux, la version numérique des bulletins municipaux, la présentation des associations et leurs activités en cours sur l'année, l'organisation de l'équipe municipale, mais aussi mettre « à l'affiche » toutes les informations « vivantes » qui nécessitent une mise à jour régulière comme : les événements organisés par nos associations, le menu de la cantine scolaire,

le planning du TEM (temps éducatif municipal), le plan d'occupation de la salle d'animation rurale, les diaporamas des meilleures photos prises lors d'un événement...

Nous souhaitons également faire de ce site « un portail communal », c'est-à-dire un point de concentration (hub) qui permet d'établir un lien vers d'autres sites comme par exemple : les horaires SETRAM, les opérateurs Fibre présents sur notre commune, le site d'une association sportive (qui afficherait le classement ou le calendrier des matchs), ou un planning de randonnée, etc.

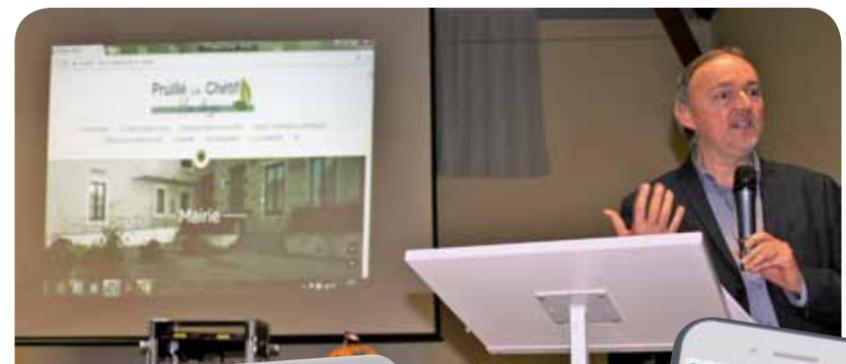
N'hésitez pas à faire connaître vos besoins à la mairie, nous étudierons la meilleure solution pour mettre en valeur votre site, vos informations et votre activité au service des autres.



Bon surf, mettez dans vos raccourcis l'adresse www.pruille-le-chetif.fr, ou scanner ce QRCode avec votre tablette ou smartphone pour y accéder directement, consulter et scroller !

Exemple de rendu visuel en fonction du matériel utilisé :

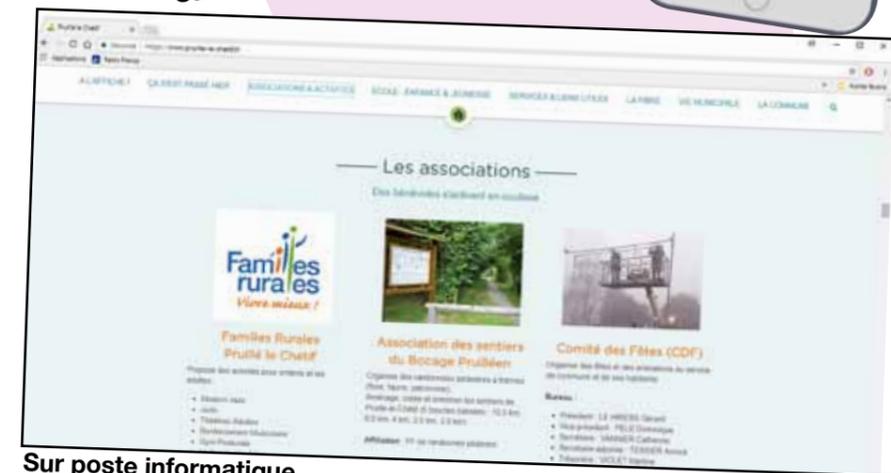
Exemple sur PC : présentation de la page d'accueil, avec ses raccourcis vers les sections principales du site (remplace les menus classiques)...



Sur tablette



Sur smartphone



Sur poste informatique

Panneau d'information lumineux

En cours d'installation (devant la mairie), il permettra de vous communiquer en temps réel des informations sur la commune (manifestations, réunions, annonces de travaux, etc.).

Les réalisations du 2^e semestre 2017

- Audit énergétique du groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau et de la salle d'animation rurale : ce bilan permet d'identifier les améliorations à apporter à ces infrastructures ainsi que les budgets à prévoir.

- Plantations et engazonnements des espaces verts des routes de Trangé/Rouillon.

- Arrivée de la fibre à la mairie.

- Pose d'un meuble de rangement dans la classe de maternelle.

- Reprise des concessions perpétuelles abandonnées au cimetière.

Création de la « communauté urbaine de l'eau »

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté Urbaine de Le Mans Métropole (19 communes) exerce la compétence eau potable sur l'ensemble de son territoire. De ce fait, Pruilé-le-Chétif n'est plus adhérent au SMAEP (Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau Potable de la Région Mancelle).

Désormais pour toutes questions relatives au service public d'eau potable, il convient de s'adresser à la CUM de l'eau : 296 avenue Léon Bollée - 72000 LE MANS - Téléphone : 02 43 47 39 00.

NB : pour les 15 foyers raccordés au Syndicat d'eau de Brains/Souigné, il n'y a aucun changement.

Le TEM (temps éducatif municipal)

Les enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée scolaire s'est très bien déroulée et ils étaient ravis de retrouver leurs camarades.

La municipalité a reconduit pour la quatrième année les TEM (temps éducatif municipal) avec la même équipe que l'année précédente, toujours aussi sou-dée et motivée.

Les rythmes scolaires

Le décret du 28 juin 2017 autorise plus de liberté dans l'organisation des rythmes scolaires. Désormais, il est possible de revenir à la semaine de 4 jours ou de maintenir la semaine à 4 jours ½. Dans les 2 cas, la durée hebdomadaire d'enseignement est maintenue à 24 heures. Ceci concernera la rentrée scolaire de septembre prochain.



Un questionnaire a été diffusé auprès des familles par les représentants de parents d'élèves sur l'organisation de ces rythmes scolaires.

Le conseil d'école extraordinaire du lundi 18 décembre 2017 a débattu sur ce point. Pour rappel, il est composé de l'équipe enseignante, de Mme la maire, de l'élue déléguée aux affaires scolaires et des représentants de parents d'élèves.

Suite aux échanges entre les participants, il a été décidé à la majorité de revenir à une semaine scolaire de 4 jours à partir de la prochaine rentrée. Cette décision a un impact sur l'organisation du temps d'accueil pour les enfants les mercredis. Le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans (SIVOM) étendra les capacités d'accueil de son centre de loisirs. Les participants auront la possibilité de prendre un repas chaud le midi.

La restauration scolaire



Le repas de Noël



Concernant le restaurant scolaire, nous avons organisé une soirée « porte ouverte » aux familles pour faire découvrir les locaux de la cantine et rencontrer l'équipe de cuisine. Suite à cette rencontre, plusieurs points ont été abordés ou questionnés par les familles: Qui assure le service ? Quels sont les fournisseurs de la cantine ? Qui élabore les menus ? Comment se déroule la pause méridienne ?

Pour clôturer cette soirée, un apéro convivial préparé par notre chef cuisinier, Thierry, a été offert aux participants.

Atelier de compostage

La municipalité avec la collaboration de la responsable « Réduction des déchets » de Le Mans Métropole ont proposé aux enfants, des animations concernant le tri sélectif et le compostage. Ses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire se sont déroulées avec des animateurs professionnels pendant la pause méridienne ou lors des temps éducatifs municipaux. Les résultats de ces actions sont visibles et nous avons constaté que les enfants avaient une bonne connaissance sur ces sujets en adéquation avec le respect de l'environnement.



L'année scolaire 2017 s'est achevée le vendredi 22 décembre par le repas de Noël. 150 personnes, adultes et enfants confondus, ont participé à ce moment convivial de fin d'année. Pour ne pas déroger à la tradition, le Père Noël a rendu visite aux enfants et a offert une surprise à chacun.

encore plus festif, les enfants ont découvert un set de table ludique, coloré et créé pour l'occasion.

La commission enfance de la municipalité vous souhaite des joyeuses fêtes de fin d'année à vous et à votre proche. A l'année prochaine !



Atelier de tri

Les déchets verts

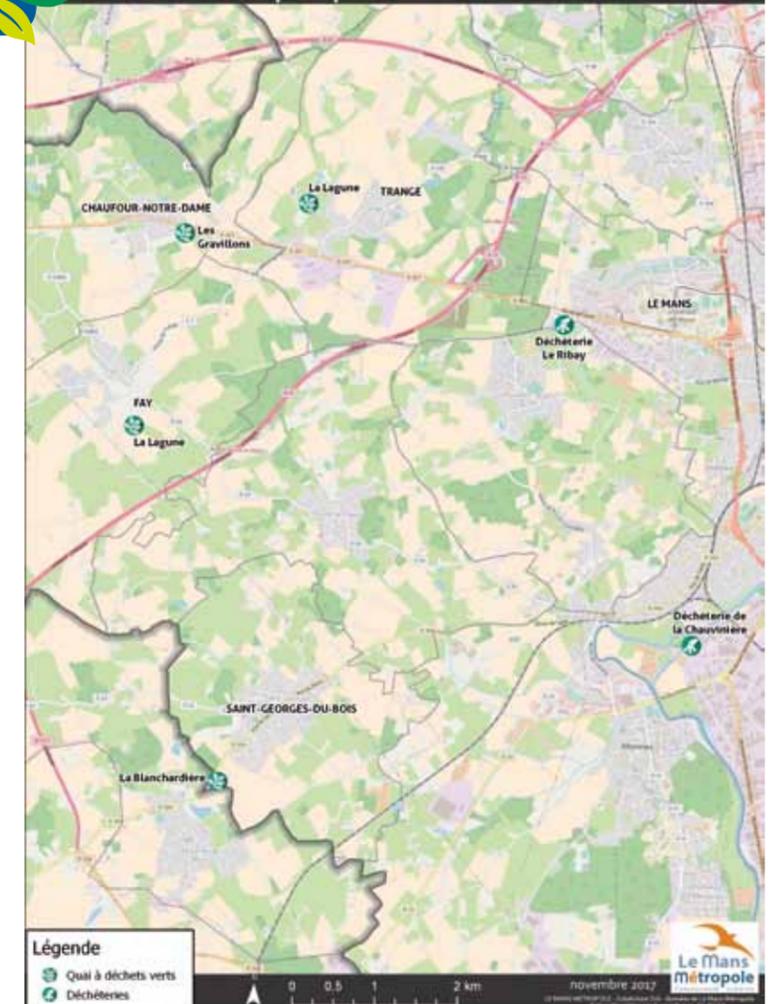
Depuis le 1^{er} janvier dernier, notre plateforme à déchets verts est désormais fermée. En effet, les nuisances sonores, olfactives ont évolué suite à l'accroissement de l'utilisation de la plateforme et ont entraîné le mécontentement des riverains. D'autre part, le site actuel ne correspondait plus aux nouvelles contraintes sécuritaires et environnementales.



Désormais, nous devons utiliser les plateformes des communes de Chaufour Notre Dame, de Fay, de Saint-Georges-du-Bois, de Trangé, de Rouillon ou du Mans.

Notre avenir, c'est la valorisation des déchets verts. Ainsi, Le Mans Métropole a décidé d'engager des études en ce sens pour l'ensemble des communes de son territoire.

Lieux de dépôts possibles des déchets verts



Déchets verts : plateformes situées à proximité de Pruillé-le-Chétif :

Commune	Adresses	Heures d'ouverture
Chaufour-Notre-Dame	Chemin de la Chapelle Chaufour-Notre-Dame	
Fay	La Lagune, Fay	
Saint-Georges-du-Bois	2251, route de Lieurey, Saint-Georges-du-Bois	Mardi : de 14h à 18h Mercredi : de 9h à 12h Jeudi : de 14h à 18h Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Trangé	Pannetière, Trangé	Du lundi au samedi : De 9h à 12h et de 14h à 18h
Rouillon	Le Ribay Rue Vincent Scotto, Rouillon	Lundi, mardi et mercredi : de 9h à 12h Jeudi et vendredi : de 14h à 18h Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le Mans	La Chauvinère 3, rue des grandes courbes Le Mans	Du lundi au samedi : De 9h à 12h et de 14h à 18h

LE SERVICE PETITE ENFANCE

Situé à la Maison de la Petite Enfance à Pruillé-le-Chétif

Depuis janvier 2017, le syndicat a repris les compétences de la petite enfance à la jeunesse de l'ex communauté de communes, afin de poursuivre le travail à l'égard des enfants, de leurs familles et des professionnels de l'enfance.

Pour chaque service, le SIVOM dispose d'agrément et signe des contrats d'objectifs et de financements avec la CAF de la Sarthe.

LE RELAIS DU BOCAGE :

Deux éducatrices de jeunes enfants vous accompagnent concernant la recherche d'un lieu d'accueil, le développement du jeune enfant, ou encore l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le).

De nombreuses propositions sont faites tout au long de l'année, comme : les « jeux et rencontres » pour les enfants et les assistantes maternelles. Les rencontres à Pruillé ont lieu au moins un mardi matin par mois.

Le Relais organise aussi : des spectacles, des ateliers d'éveil enfants-parents-professionnelles, des sorties enfants-assistant(e)s maternel(le)s, des conférences-débat, etc. Toutes ces propositions sont gratuites.

En 2018 des ateliers d'éveil musical débuteront fin janvier et se termineront en mars par un spectacle. Un projet de création autour du livre sera mené avec les assistantes maternelles et des rencontres passerelles de la petite enfance vers l'école maternelle seront organisées pour les enfants nés en 2015.

Contact : Claire Dézafit et Stéphanie Morin

Tél. : 02 52 19 21 80 - choix 2 • Mail : relaispetiteenfance-sibc@orange.fr

Accueil sur rdv du lundi au vendredi
Permanences téléphoniques le lundi et vendredi de 13h30 à 16h00,
mercredi 9h30-12h30 et 16h00-18h00



LE MULTI ACCUEIL POMME DE REINETTE :

Géré en délégation de service public par la Mutualité Française Sarthe, le multi-accueil dispose de 20 places quotidiennes, en accueil régulier (type crèche), en accueil occasionnel (type halte-garderie) et de deux places d'« urgence » pour des situations exceptionnelles.

Le tarif est calculé selon les ressources et le nombre d'enfants à charge du foyer.

Une équipe de 7 professionnelles accompagne les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermé une semaine entre Noël et nouvel an et 3 semaines l'été (août) ainsi que 2 jours dans l'année pour les journées pédagogiques de l'équipe encadrante.

Contact : Delphine Fournier,
directrice, au 02 52 19 21 80 puis 1
pomedereINETTE72@mutualite-sarthe.fr

Pour toute demande d'accueil régulier,
préinscriptions et renseignements auprès
de la coordinatrice territoriale :
Stéphanie Morin : coordination-sibc@orange.fr



Retour sur l'exposition de figurines de clowns

EXPOSITION EXCEPTIONNELLE DE FIGURINES DE CLOWNS

Jacques Guiard, Pruillé expose à la mairie
de Pruillé le Chétif du
mardi 24 décembre 2017
au
samedi 6 janvier 2018



Pruilléen de longue date, collectionneur passionné de figurines de clowns, Monsieur Jacques GUIARD a organisé une exposition remarquable à la mairie pendant les vacances de Noël.



Le public a pu admirer avec plaisir la diversité de ses clowns dans des positions fantaisistes, dans des coloris vifs et réalisés dans différentes matières (fer, papier mâché, verre, chiffon, feutres, bois, porcelaine...).

De nombreux visiteurs sont venus la découvrir et en sont repartis sous le charme.

Nous remercions Monsieur GUIARD pour son initiative et de nous avoir permis de découvrir sa collection pleine de gaieté.





LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE 3, rue de Pruillé à Saint-Georges-du-Bois

Le Service Enfance Jeunesse proposera en 2018 diverses activités à destination des jeunes du territoire du Bocage Cénomans.

En plus des activités existantes, certains projets pourront voir le jour, notamment l'accueil de notre ALSH (accueil de loisir sans hébergement) au sein de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, 3, rue de Pruillé à Saint-Georges-du-Bois, à partir de Janvier 2018 !



L'ALSH Pour les 3-11 ans

- Ouvert tous les mercredis en période scolaire de 12h00 à 18h30
- Ouvert toutes les semaines des petites vacances (hors Noël-Nouvel An), et les deux dernières semaines d'août de 8h00 à 18h30.

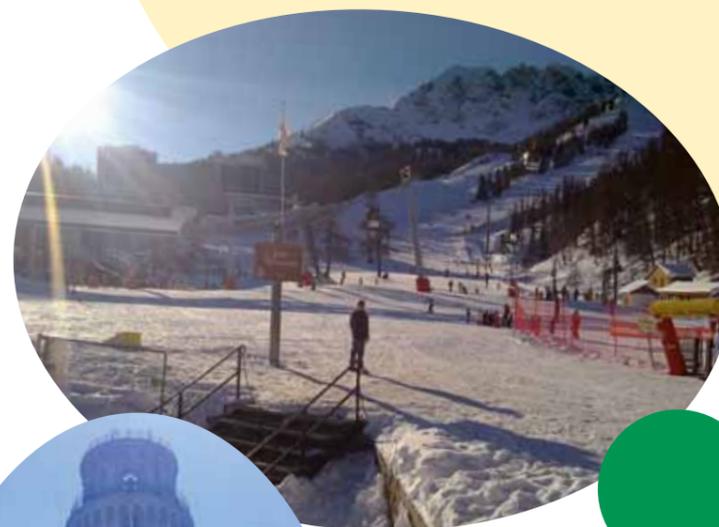
LES TICKETS-SPORTS

- Pour les jeunes de 8/13 ans et les ados de 14/17 ans
- Tarif à partir de 3 € (selon l'activité)
 - La 2^e semaine des vacances de février (du 5 au 9 mars) et d'avril (du 30 avril au 4 mai), les deux dernières semaines d'août et la 1^{ère} semaine de la Toussaint
 - Activités sportives, de loisirs et culturelles
- A la journée, la demi-journée ou la soirée

Attention : Pas d'ALSH ni de Tickets Sports semaine du 7 au 11 mai !

LE SÉJOUR NEIGE 2018

Pour les 11/17 ans skieur débutant ou confirmé
Le séjour aura lieu du samedi 24 février au samedi 3 mars 2018 sur le domaine de Vars-Risoul (05)



LES SÉJOURS D'ÉTÉ

- Un séjour pré-ados en France pour les 10-13 ans de 7-8 jours
- Un séjour ados à l'étranger pour les 14-17 ans de 9-10 jours
- Pendant la première quinzaine de juillet en 2018



LES CENTRES D'ÉTÉ ASSOCIATIFS

- L'un organisé par Loisirs Enfance Jeunesse (LEJ) à l'école de Pruillé-le Chétif ou de St-Georges-du-Bois en juillet-août pour les 3-12 ans sur 4 à 5 semaines, avec des mini-séjours proposés et des ouvertures à la journée pour les 12-14 ans.
- L'autre mis en place par l'Association Familles Rurales (AFR) sur 3 semaines en juillet à l'école Jules Ferry de Chauffour-Notre-Dame pour les 3-12 ans et des sorties pour les 12-14 ans.

Contact : Mathieu GUILLARDEAU au 02 43 83 51 97
service-jeunesse-sibc@orange.fr

Suivez toute l'actualité des services du SIVOM sur notre site : syndicat-bocage-cenomans.fr

L'entraide au quotidien : « l'Échangerie » en projet à Pruillé-le-Chétif

L'ÉCHANGERIE est un système d'échanges de biens, de services et de savoirs. Ce principe s'inspire d'initiatives existantes et repose sur 3 grands axes :

- La réciprocité et l'équilibre des échanges : une heure de service rendu vaut une heure de service reçu quelle que soit la nature du service ;
- Une monnaie basée sur le temps et non sur l'argent ;
- La variété et la proximité des échanges.

« J'ÉCHANGE et mon quotidien CHANGE ! »

Un projet au service des habitants et associations de la commune

- Qui permet de faire des rencontres ;
- Qui apporte une richesse personnelle et collective ;
- Qui facilite la vie quotidienne ;
- Qui aide tout simplement à vivre mieux.

Des besoins et des envies

- Recevoir/rendre des services et coups de main ponctuels : garde d'enfants, déménagements, prêt de matériels, covoiturage, etc.
- Transmettre un savoir et/ou apprendre à faire soi-même : jardinage, cuisine, bricolage, etc.
- Partager de nouveaux centres d'intérêt dans un esprit convivial ;
- Agir ensemble.

Passer à l'action

Pour que ce projet « une Échangerie sur la commune » voit le jour : manifestez votre intérêt !

Contact / informations :

06 47 74 05 56
echangerie-pruillelechatif@gmail.com





Développer la pratique du jeu de tarot et organiser des compétitions et des qualifications nationales sont les principaux objectifs du Comité Sarthe Mayenne de tarot, fédérant une dizaine de club locaux.

Nous avons sur la commune de Pruillé-le-Chétif quelques adhérents passionnés. Le samedi 14 octobre 2017 à la salle d'animation rurale, ils ont organisé des sélections pour déterminer l'équipe qui représentera la Sarthe au championnat de Nevers du 9 au 11 février 2018.

Cette compétition regroupait 11 quadtres de joueurs constituées chacune de 3 défenseurs et 1 attaquant par équipe sous la surveillance d'un arbitre. Il s'agit pour chaque joueur d'optimiser sa stratégie pour réaliser le score le plus important. Meilleure technique et grande concentration pendant 2 manches d'environ 4 heures chacune ont permis de sélectionner 2 joueurs qui participeront au championnat de France.

Si des personnes sont intéressées par cette activité, ils peuvent se rendre sur le site du comité : <https://sites.google.com/site/comitesarthemayennedetarot/> ou téléphoner au président : Alain MESME au 06 51 11 26 56



Cambriolages, vol par ruse « Ne soyons pas les prochaines victimes »

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Une réunion publique concernant la prévention des cambriolages en présence de la gendarmerie a eu lieu le mardi 23 janvier 2018 à la salle d'animation rurale de Pruillé-le-Chétif. Elle concernait les habitants de Pruillé-le-Chétif, Rouillon et Saint-Georges-du-Bois.

Au cours de cette rencontre, les gendarmes ont prodigué quelques conseils :

• **Ayez les bons réflexes au quotidien :**

- Évitez de détenir une grosse somme d'argent à votre domicile ;
- Ne laissez pas votre sac à main ou vos clés à proximité d'une issue ;
- Dissimulez vos objets attrayants et facilement transportables (bijoux, ordinateur portable, etc.) ;
- Ne laissez pas les clés sous le paillason, sous le pot de fleurs ;
- Évitez de laisser une échelle, des outils, un échafaudage qui pourraient permettre de rentrer chez vous ;
- N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés ;
- Verrouillez la porte même lorsque vous êtes chez vous ;
- Ne laissez pas la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Même pour une courte absence, fermez le portail de votre propriété ;
- Utilisez des simulateurs de présence (éclairage couplé à une minuterie, domotique, etc.) ;
- En cas d'absence prolongée, ne laissez pas de message indiquant votre absence.

• **Avant de laisser pénétrer un individu dans votre domicile :**

- Assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le viseur optique ou l'entrebâilleur de porte ;
 - Demander une pièce d'identité ou une carte professionnelle (même si c'est un gendarme) ;
 - À la moindre hésitation, ne pas laisser entrer la personne ;
 - Ne divulguer en aucun cas l'endroit où se trouvent les objets de valeur ;
 - Ne pas se laisser abuser en signant un document pour lequel une crainte subsiste ;
- Ne laisser jamais une personne inconnue seule dans une pièce.

En cas de doute, appeler la gendarmerie en faisant le 17.

• **Pour s'informer et lutter contre les cambriolages :**



Télécharger l'application « STOP CAMBRIOLAGES » qui vient compléter les dispositifs déjà en place afin de sensibiliser les particuliers et les commerçants et de les aider à se prémunir contre les cambriolages ;

En cas d'absence prolongée, signalez votre absence dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ».

Pour informations

Le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr permet de remplir un formulaire pour des faits d'atteinte aux biens (vols, cambriolages, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et **pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur**. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à la gendarmerie ou à la police.

Loisirs Enfance Jeunesse



L'association LEJ œuvre depuis 1996 pour l'accès aux loisirs à TOUS les enfants.

Cette année encore, l'association LEJ a ouvert son Accueil de Loisirs en juillet et début août sur la commune de Pruillé-le-Chétif, afin d'offrir aux enfants et aux jeunes de 3 à 14 ans des expériences et des espaces de jeux et de loisirs.

Durant l'été 2017, pas loin de 200 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs, dont une cinquantaine venant de la commune de Pruillé-le-Chétif. Ils ont pu participer à diverses animations artistiques, manuelles, sportives ; mais aussi des grands jeux, des sorties, des veillées et nuits au centre.



Les solutions des jeux de la page 24

Les mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	I	N	T	E	M	P	E	R	I	E
2	N	A	R	R	E		R	E	L	U
3	I	N	E	R	T	I	E	S		X
4	T	A	P	A	I	T		T	R	
5	I		A	S	S	O	C	I	E	R
6	A	N	S		S	U	I	T		E
7	T	I	S	S	E		N	U	E	S
8	E	T	E		E	S	T	A	N	T
9	U	R	N	E	S		R	I	T	E
10	R	E	T	S		T	E	T	E	S

Le sudoku

8	6	4	9	3	7	5	1	2
7	1	2	6	5	4	3	9	8
3	5	9	8	2	1	6	4	7
1	4	8	5	6	2	9	7	3
2	3	7	4	8	9	1	5	6
6	9	5	7	1	3	8	2	4
4	2	1	3	9	6	7	8	5
9	8	6	2	7	5	4	3	1
5	7	3	1	4	8	2	6	9

Les légumes de l'étal de votre marché



Photo A :
Oca du Pérou

Photo B :
Rutabaga



Photo C :
Crosnes

Anciens combattants



Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 ont fait l'objet, comme chaque année, d'un échange intergénérationnel pour célébrer la fin des 2 dernières guerres mondiales.

A l'invitation de Madame Le Maire, les anciens combattants et les pruilhéens ont rendu hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation ainsi qu'aux victimes des attentats.

Les élèves de l'école Jacques-Yves Cousteau ont entonné La Marseillaise et leur participation a été appréciée. La section des Anciens Combattants les remercie pour cet acte citoyen. Ces remerciements vont aussi à l'équipe enseignante, aux parents ainsi qu'à l'ensemble des personnes présentes. Un remerciement aussi aux porte-drapeaux pour leur fidélité et leur dévouement.

Comme à l'accoutumée, un vin d'honneur, offert par la municipalité, a clôturé ces commémorations.



Comité des fêtes de Pruillé-le-Chétif (CDF)



Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 6 octobre dernier. A l'issue de cette réunion, le bureau a été reconduit à l'unanimité. Deux membres ont quant à eux donné leur démission : M. Boul Gérard et Mme Briant Nadège.

Et c'est sous un frais soleil de début d'hiver que le marché du terroir et de l'artisanat s'est déroulé le 26 novembre dernier. Les Pruilléens sont venus nombreux faire leur marché de produits frais (viandes et volailles fermières crues ou rôties sur place, miel bio, confitures artisanales, fruits et légumes, fromages de chèvre et pain bio) sans oublier bien évidemment de déguster le beaujolais nouveau, et se réchauffer en savourant les crêpes

de Patou, la crêpière présente également chaque mardi sur le petit marché de Pruillé-le-Chétif.

Dans la salle, les artisans locaux ont présenté leur savoir-faire : tourneur sur bois, patine de meubles anciens, bijoux, décorations pour les tables de Noël, décorations textiles, abat-jour, cartes de vœux...

Les artisans sont repartis satisfaits de la journée et sont prêts à réitérer l'an prochain.

Date à retenir :

**DIMANCHE 4 FÉVRIER À 16H
Concert du Gospel Band
à l'Eglise Saint-Pierre**



Association des sentiers du Bocage Pruilléen

« Marcher pour une bonne cause », c'était en juin à Pruillé-le-Chétif. Une balade solidaire était organisée par Groupama, au profit d'IME Malécot (lutte contre les maladies rares)

Plus de 200 marcheurs ont ainsi foulé les sentiers de notre commune, encadrés par les animateurs des Sentiers du Bocage Pruilléen sur des itinéraires de 3, 6 et 11 km. Une dizaine d'enfants touchés par ces maladies a participé à cette journée très conviviale et réussie.



En juin également, 74 personnes ont participé à la rando sur les sentiers côtiers de Pornichet à Saint Nazaire. Il fallait être courageux ce 20 juin pour marcher en cette journée caniculaire et sur un sentier où les marches étaient nombreuses par endroit. Heureusement les fréquentes pauses sous les arbres et l'air marin de l'atlantique ont permis de refroidir les mécaniques. Tout le monde est arrivé à bon port (de Saint-Nazaire), à pied ou en voiture balai pour ceux qui éprouvent des difficultés physiques.

La journée s'est terminée au restaurant « Le France » à Saint-Marc sur Mer, où un excellent repas attendait les participants.

Le retour s'est effectué comme d'habitude à une heure tardive et dans un grand silence.

Les vacances d'été terminées, nos adhérents se sont retrouvés à Sillé-le-Philippe pour une marche de rentrée de 9 km. Dur, dur pour les mollets !

La randonnée de Thoiré-sur-Dinan a connu un vif succès avec 61 participants qui ont découvert les chemins de cette commune. Au programme 15 km d'efforts et de plaisir entrecoupés par un bon déjeuner au restaurant « Le Dinan ».

Sainte-Jamme, Mézières-sous-Lavardin, Soultré, La Bazoge, entre autres, étaient également au programme de ce 2^e semestre.

En décembre les Sentiers du Bocage Pruilléen ont changé de président. Après Michel Meunier, André Joubert et Michel Lerat, le 4^e président de cette association qui a 25 ans cette année, est dorénavant Bernard Juré. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans cette fonction.

Pruilléens, que vous soyez jeunes retraités ou actifs, libres le mardi après-midi, n'hésitez pas à venir randonner avec nous en 2018.

L'association des Sentiers du Bocage Pruilléen vous souhaite de Bonnes Fêtes et une Excellente Année 2018.



Généralités mouvement



Taï Chi Chuan

Notre association vous invite à participer aux diverses activités qu'elle organise, à savoir :

- Après-midi ludiques ;
- Jeux de cartes, de triomino ;
- Sorties pédestres sur la commune de 3 à 4 km ;
- Taï Chi Chuan
- Au mois de Novembre nous fêtons les anniversaires, et n'oublions pas de déguster la bûche en Décembre et la galette en Janvier.

Portugal



N'hésitez pas à nous contacter au :
02 43 28 77 59.

Nous serions heureux de vous rencontrer et vivre avec vous des moments d'amitié.

Dates à retenir :

JEUDI 15 MARS

Un spectacle sur la Russie

DIMANCHE 8 AVRIL

Du théâtre à Trangé

DU 14 AU 21 JUIN

Un voyage au Portugal

DU 6 AU 10 DÉCEMBRE

Une sortie aux marchés de Noël en Alsace

Du bowling un vendredi par mois.

Familles Rurales

Familles
rurales
Vivre mieux !



Après de nombreuses années de bénévolat, quatre membres de l'association Familles Rurales ont choisi de nous quitter.

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 26 septembre, ils ont été remerciés et récompensés comme il se doit. La relève est assurée pour cette nouvelle saison puisque quatre personnes ont rejoint le groupe restant.

Les fréquentations aux activités modern jazz enfants, judo, théâtre adultes, renforcement musculaire, informatique, modern jazz ado/adultes et œnologie se maintiennent bien. Les deux nouvelles activités, Pilates et baby Gym, qui ont débuté en septembre, rencontrent un grand succès ! Malheureusement deux activités indiquées dans le programme n'auront pas lieu : initiation à la photographie et multi-activités ado.



Tennis Club Pruilléen

Les activités du club ont repris comme chaque année fin mars. 74 adhérents ont pu échanger la p'tite balle jaune bondissante sur nos 2 courts champêtres.

Des cours ont été dispensés pour 45 licenciés répartis en 7 groupes de fin mars à fin juin 2017 composés de 14 filles, 19 garçons, 6 femmes et 6 hommes.

21 élèves de CE1/CE2 de l'école Jacques Yves Cousteau ont assimilé les premiers gestes tennistiques au cours des mois de mai et juin avec 5 séances d'une heure.

2 équipes ont défendu les couleurs du TCP en entente avec Allonnes lors du championnat de printemps avec de bons résultats :

- l'équipe « seniors » femmes classée 2^e sur 6 équipes en 2^e Division ;
- l'équipe mixte classée 3^e sur 6 équipes.

Résultat du tournoi interne 2017

Hommes : Cédric BARBIER

bat Hugo VARET : 7/6 - 6/0

Femmes : Nicole ROYER

bat Véronique LALOUE : 6/2 - 6/0.

Garçons 12-15 ans : vainqueur : Arthur LALOS ; finaliste : Arsène CARRE.

La saison 2017 s'est achevée par notre traditionnel barbecue début septembre.

La victoire 2017, pleine d'émotion, en COUPE DAVIS de notre équipe



Le club national doit attirer de nouveaux joueurs dans nos 7 800 clubs affiliés à la FFT. Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès le début du printemps 2018 dans votre futur club du TCP.

TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Les cours reprendront fin mars et les autres activités seront renouvelées : championnat de printemps, cours, tennis à l'école, tournoi interne...

Notre souhait 2018 est de voir de nouveaux membres au sein du TCP pour soutenir les membres actuels et assurer la continuité du TCP.



Les membres du comité de direction du TCP vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Composition du bureau :

Président : Régis CHARLES,
Trésorier : Laurent RENAULT,
Secrétaire : David VANDERSTRAETEN.
Membres : Jean-Marie FOUR-REAUX, Patrick GOUDROYE, Stéphane GEORGES, David MEZANGE, Dominique PELÉ, Olivier HURAY, Stéphane THOMAS, Florent LALOUE, Damien HENONIN.

Contact : Régis CHARLES
au 06 31 96 56 58 ou
regis.charles2@orange.fr.

Date à retenir :

SAMEDI 9 JUIN
pour les 30 ans du TCP :
animations et repas dansant.



Une nouvelle saison a débuté fin juillet 2017 avec la reprise des entraînements pour les séniors. Les effectifs sont satisfaisants au niveau séniors puisque nous avons 68 joueurs séniors pour nos équipes de 2^e, 3^e et 4^e division. Humphrey Siemiesong est notre entraîneur principal. L'objectif pour cette année est de maintenir les 3 équipes dans leurs divisions. L'équipe vétérans compte une trentaine de joueurs.

L'école de foot a fait sa reprise éga-



lement. Le 23 septembre, le club a organisé la journée de reprise du football animation, 220 enfants étaient réunis sur le terrain de Pruillé, ce plateau réunissait les clubs de l'ouest et sud-ouest de la Sarthe, nous avons eu un bon retour du district pour notre organisation.

18 jeunes de 13 à 18 ans sont licenciés au FCSGP et jouent au sein de l'UFC309BC.

Et notre équipe dirigeante qui donne de son temps pour le bon fonction-

nement de notre club dans diverses tâches (le sportif, l'animation, les projets, le matériel, etc.).

Nous vous rappelons que nous organisons diverses manifestations (loto, soirée dansante, tournois de pétanque, tournoi de sixte, bric à brac, etc.). Et bien évidemment nos matchs à voir les samedis et dimanches sur les 2 communes.

Vous avez pu voir dans vos boîtes aux lettres que nous étions à la recherche d'arbitres. De nouveaux règlements émanant de la ligue des Pays de la Loire demandent à avoir un arbitre officiel par équipe sénior. La formation sera prise en charge par le FCSGP ainsi que votre équipement complet et plus si nécessaire. Donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter : M. LECHAT Dominique au : 06 77 25 54 61 ou M. GUIARD Michel au 06 77 45 39 45.

Le FCSGP présente tous ses vœux en cette nouvelle année et plein de bonheur à tous ses membres.



En cette première partie d'année scolaire, l'Amicale de l'école Jacques-Yves Cousteau est toujours aussi active. Les diverses actions menées ont pour but de créer du lien entre les familles et de récolter de l'argent pour participer au financement des projets de l'équipe enseignante.



Début octobre, la 2^e édition du Raid des Familles, organisé par Rodople Blot et l'Amicale, a eu lieu dans une ambiance sportive et joyeuse. Les participants enfants/adultes ont sillonné la campagne pruilleanne à vélo pour aller d'activité en activité, telles que le tir à la carabine, la course d'orientation, le tir à la sarbacane, etc. Les plus jeunes sont restés aux alentours du stade et ont, comme les grands, pu faire le parcours du combattant, un tour en poney, etc.

Le traditionnel Bric à Brac a eu lieu le dimanche 19 novembre. Comme chaque année, tous les emplacements étaient réservés. Les visiteurs



ont pu chiner, trouver leur bonheur et profiter du coin restauration / buvette.

Nous avons également renouvelé la vente de chocolats de Noël et de sapins ainsi que le Marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 3 décembre. Les artisans créateurs, les décorations dans la salle, les musiques de Noël et l'odeur du vin chaud ont pu plonger les visiteurs dans l'ambiance des fêtes de fin d'année.

L'Amicale a tenu un stand de kits « fait maison », SOS cookies, SOS riz au lait, caramel beurre salé, composition de jacinthes...et a rencontré un vrai succès. La venue du père Noël a ravi les petits et les grands ainsi que les tours de calèche proposés par M. Vidis et M. Planche.

Juste avant les vacances, tous les enfants de l'école ont assisté au spectacle « OSNI - objet sonore non identifié » et ont également trouvé des chocolats au pied du sapin.

Les membres de l'Amicale vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Dates à retenir :

Carnaval : vendredi 30 mars 2018
Fête de l'école : samedi 23 juin 2018





Les dates à retenir du 1^{er} semestre 2018

FÉVRIER

Dimanche 4

Gospel Band à l'église Saint-Pierre

FÉVRIER

Vendredi 23

Dictée (Génération Mouvement)

FÉVRIER

Samedi 24

Soirée disco (FC SGP)

MARS

Jeudi 15

Spectacle sur la Russie (GM)

MARS

**Samedi 17
Dimanche 18**

Théâtre (FR)

MARS

Vendredi 30

Carnaval de l'école Jacques-Yves Cousteau

AVRIL

Dimanche 8

Théâtre à Trangé (GM)

AVRIL

**Samedi 14
Dimanche 15**

Bric à Brac (CDF)

MAI

**Samedi 5
Dimanche 6**

Les Barjos du Tango

MAI

Samedi 26

Théâtre (FR)

JUIN

Vendredi 8

Spectacle de fin d'année (FR)

JUIN

Samedi 2

Echanges Pruilhéens de 10h à 12h

JUIN

Samedi 9

Les 30 ans du TCP (TCP)

JUIN

Samedi 23

Fête de l'école Jacques-Yves Cousteau

APE : Amicale des Parents d'Elèves - **CDF** : Comité des Fêtes - **FC SGP** : Football Club Saint-Georges/Pruillé - **FR** : Familles Rurales
GM : Génération Mouvement de Pruilhé-le-Chétif - **TCP** : Tennis Club Pruilhéen.

Les mots croisés

Horizontalement :

1- Rigueur du climat **2-** Conte - revue **3-** Manques d'initiatives **4-** Boxait - Mesure angulaire **5-** Réunir **6-** Périodes - Accompagne **7-** Entrelace - Dêvêtues **8-** Saison - Intentant **9-** Réceptacles - Tradition **10-** Filets - Trombines, Binettes.

Verticalement :

A- Apprentissage **B-** Jeune fille - Salpêtre **C-** Agonissent **D-** Musardas - Existes **E-** Mélanges **F-** Mêmes **G-** Longue période - Voûte **H-** Rétrocédait **A-** Pronom personnel - Note - Prune **J-** Pronom personnel - Résidu.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Connaissez-vous ces légumes que vous pouvez retrouver sur l'étal de votre marché ?



Photo A



Photo B



Photo C

Le sudoku

Règle du sudoku : chaque carré, chaque ligne et chaque colonne ne doit contenir qu'une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		4				5		2
			6	5				8
3	5			2	1			
		8	5		2	9		3
2						1		
	9			1		8		4
4	2		3				8	
		6						
	7				8		6	